

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 25 mars 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 30

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 19 mars 2024 s'est réuni le Lundi 25 mars 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoint. FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, MARTIN Dominique, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : HOCQUELET Joël, Maire, (Monsieur Le Maire ne prend pas part au vote)

FEYRIT Jean-Claude BLANCHARD Stéphane, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, GUILBAUD Valérie, HAY Florence.

Pouvoirs : de FEYRIT Jean-Claude à FEYRIT Pierre, GASSER Anne-Laure à LE BRIS Alain, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de HAY Florence à FRANCIS Stéphane

C.06 **Budget annexe de CESAme** **- Approbation du Compte Financier Unique – Exercice 2023**

Le compte financier unique (CFU) 2023 du budget annexe de CESAme est soumis à l'examen de l'Assemblée pour approbation, il présente les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2023					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 019 510,79	176 800,00	2 196 310,79
	Recettes réalisées (1)	B	1 195 200,00	179 558,06	1 374 758,06
	Restes à réaliser	C	1 057 050,00	0,00	1 057 050,00
Dépenses	Autorisations budgétaires totales	D	1 779 830,60	222 421,79	2 002 252,39
	Dépenses réalisées (1)	E	1 504 387,65	127 112,75	1 631 500,40
	Restes à réaliser	F	206 275,48	0,00	206 275,48
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G=B-E	-309 187,65	52 445,31	-256 742,34
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-239 680,19	45 621,79	-194 058,40
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit	G+H	-548 867,84	98 067,10	-450 800,74
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I=C-F	850 774,52	0,00	850 774,52
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G+H+I	301 906,68	98 067,10	399 973,78

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

- Adopte** le compte financier unique du budget annexe de CESAme pour l'exercice 2023 présenté ci-dessus et tel qu'il apparaît dans le document budgétaire joint en annexe ;
- Constata** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- Reconnait** la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Votants : 30 - Abstentions : 07 (CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, HAY Florence, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc) -

Exprimés : 23- Contre : 00 - Pour : - 23

Dossier adopté à la Majorité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 25 mars 2024

Le secrétaire de séance
Alain LE BRIS



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 05/04/2024
et de sa transmission au contrôle de légalité le 05/04/2024

Le Secrétaire de séance
Alain LE BRIS



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

